



www.cem-ic.com

Z.A. des Boudras – 26120 UPIE

Tél. 04 75 84 39 00 – Fax 04 75 84 39 01

Commune d'EURRE

Exploitation et remise en état de la carrière lieu-dit « Les Ramières »

Réunion du 13 janvier 2016

COMPTE RENDU

Personnes présentes :

Mairie d'Eurre
CCVD Les Ramières
LAFARGE HOLCIM
CEM

Ordre du jour :

- Visite de la carrière pour étude des aménagements et de la campagne d'extraction ;
- La mise en place des observatoires à oiseaux.

1 – VISITE DE LA CARRIERE POUR ETUDE DES AMENAGEMENTS ET DE LA CAMPAGNE D'EXTRACTION

1.1 – Secteur entre le plan d'eau des pêcheurs et la zone en cours d'extraction par LAFARGE

La végétation existante entre le plan d'eau des pêcheurs et le futur plan d'eau à vocation écologique doit être conservée (les ronciers existants jouent un rôle de barrière naturelle).

Il convient de laisser un merlon de 2,5 m de hauteur minimum entre ces deux plans d'eau, et de faire un plat de 3 à 4 m de largeur en partie supérieure, pour permettre sa plantation et l'entretien. Ce merlon existe déjà en partie.

Une double berge sera créée côté « plan d'eau écologique ».



www.cem-ic.com

Z.A. des Boudras – 26120 UPIE

Tél. 04 75 84 39 00 – Fax 04 75 84 39 01

Un troisième observatoire pourrait être créé dans l'arrondi Sud-Est du plan d'eau écologique en cours d'exploitation. Une zone de haut-fond est d'ailleurs à créer dans cet arrondi.

Une zone de haut-fond est à réaliser le long de la berge Sud du plan d'eau écologique (ne pas y mettre de terre végétale).

Le volume de terre végétale restant après réaménagement sera important. Une solution sera à trouver pour l'utiliser.

1.2 – L'observatoire Nord

Un observatoire Nord pourra être créé dans l'arrondi Nord-Est du plan d'eau écologique en cours d'exploitation. Il pourra être réalisé sur une butte à l'aide de la terre de découverte de la future zone d'extension de la carrière.

Cet observatoire sera un lieu d'accueil et de découverte de l'ensemble du site.

1.3 – L'observatoire Sud

Il convient de décaisser la plate-forme actuelle sur environ 1 m pour éviter une dénivelée trop importante entre le chemin d'accès (situé en limite Nord la Réserve des Ramières) et l'observatoire. Celui-ci sera ainsi accessible aux personnes handicapées avec quelques aménagements et notamment un accès en « dur ».

On trouvera page suivante le plan d'aménagement envisagé.

Ces travaux d'aménagement de la plate-forme sont à engager dès 2016 par LAFARGE. La commune a prévu de mettre en place l'observatoire en 2017.

Les camions et engins qui seront nécessaires à la construction de l'observatoire emprunteront l'itinéraire suivant :

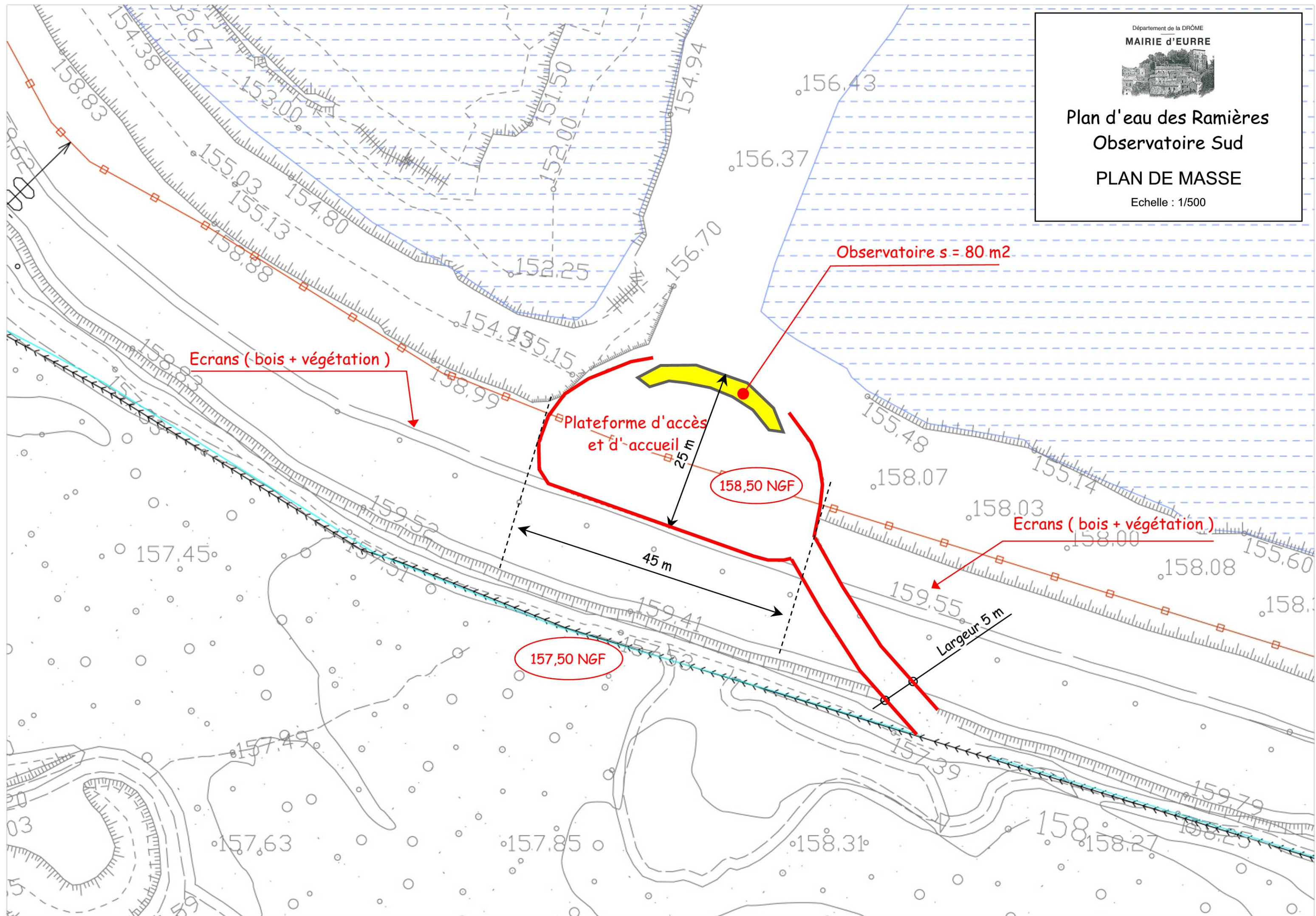
- ils longeront la berge Nord du plan d'eau écologique en cours d'exploitation (ils passeront sur le chemin au-dessus de la falaise à guêpiers) ;
- puis ils circuleront sur la digue qui sépare les deux plans d'eau écologiques.



Plan d'eau des Ramières
Observatoire Sud

PLAN DE MASSE

Echelle : 1/500





www.cem-ic.com

Z.A. des Boudras – 26120 UPIE

Tél. 04 75 84 39 00 – Fax 04 75 84 39 01

1.4 – La falaise à guêpiers

Une piste sera créée au pied de la falaise à guêpiers, à la cote 155 m NGF. Elle permettra l'entretien de la falaise par un engin.

2 – MISE EN PLACE DES OBSERVATOIRES A OISEAUX

Le choix du type d'observatoire et de son aménagement fera l'objet d'une réunion avec la commune dans le courant de l'année 2016.